

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 69 (1989)
Heft: 4

Artikel: Déclaration de Monsieur Pierre Bérégovoy
Autor: Bérégovoy, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Déclaration de Monsieur Pierre Bérégovoy

Ministre d'État, Ministre de l'Économie,
des Finances et du Budget

La stabilité du franc suisse vis-à-vis de l'écu témoigne sur le plan monétaire, de l'intérêt d'une zone de stabilité monétaire. Notre coopération peut être encore renforcée, et je me réjouis par exemple de constater que la Suisse détienne désormais un volume appréciable d'écus publics.

Dans le même esprit, la Suisse participe à la construction d'un marché bancaire et financier élargi comme le confirme la signature récente d'un accord en matière d'assurance.

Les relations franco-suissees sont anciennes et fécondes ; l'importance des échanges sur les plans commercial et culturel, la fréquence des mouvements quotidiens, dans la zone frontalière, ou le nombre de résidents installés, de part et d'autre, dans le pays voisin, montrent que la frontière n'est plus, depuis longtemps, un obstacle entre nos deux pays.

Cette proximité facilite la compréhension mutuelle, et encore plus qu'un bon voisinage, une amitié solide.

Dans le cadre multilatéral aussi, je crois que la convergence et la coopération entre nos deux pays sont fortes. Au moment où la Communauté européenne entreprend de développer un grand marché unique, dans la perspective d'une véritable union économique et monétaire, il est important que la Suisse soit associée à des réflexions et des actions communes.

Je voudrais finir par un dernier signe, à mes yeux précieux, de cette coopération utile sur le plan international : la participation active et appréciée des autorités helvétiques au groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, créé à la suite du Sommet de l'Arche et présidé par la France.

Dans ce cadre, je souhaite que nos deux pays parviennent, avec les autres pays concernés, à établir un dispositif commun de lutte contre le recyclage des capitaux d'origine illicite, afin de lutter efficacement contre les activités criminelles de dimension internationale pour garantir la moralité et le caractère sain du système financier international.